



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction Départementale des
Territoires de Meurthe-et-Moselle

Service
Environnement-Eau-Biodiversité

GRT GAZ TERRITOIRE NORD-EST
Direction de l'Ingénierie
Département Management de Projets N-E
24, quai Sainte Catherine
54042 NANCY Cedex

à l'attention de J.P. LOUTERBACH et S. KANNAPEL

Dossier suivi par :
Christophe CAMBERLIN
Ligne directe : 03.83.91.41.37
du service : 03.83.91.41.06
Fax : 03.83.28.04.23

Mèl : christophe.camberlin@meurthe-et-moselle.gouv.fr
Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du
code de l'environnement :
**REMPLACEMENT CANA GAZ "DN150 -1974-BLENOD-SAINT GOBAIN"
TRAVERSEE RUISSEAU D'ESCH A BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON**

Décision de Monsieur le Préfet sur dossier de déclaration

Réf. : **54-2019-00025**

NANCY, le 22 avril 2019

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement concernant l'opération :

**REMPLACEMENT DE CANALISATION GAZ "DN150 -1974-BLENOD-SAINT GOBAIN"
TRAVERSÉE ENTERRÉE DU RUISSEAU D'ESCH**

À L'AVAL DU PONT DE LA RUE DU FORT DES ROMAINS À BLENOD-LES-PONT-À-MOUSSON

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 28 février 2019, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de la commune BLENOD-LES-PONT-À-MOUSSON pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de MEURTHE-ET-MOSELLE durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois. En cas de recours par les tiers, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois le délai mentionné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Service Adjoint

Emmanuelle PORTEMER

Pièce jointe: Attestation de bonne exécution (à retourner à l'issue des travaux)

Copies à : AFB à l'attention de J-B. SCHWEYER
SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey à l'attention de Julie GOURLAND
Monsieur le Maire de BLENOD-LES-PONT-À-MOUSSON (pour information et affichage)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.

ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION

GRT GAZ TERRITOIRE NORD-EST
Direction de l'Ingénierie
Département Management de Projets N-E
24, quai Sainte Catherine
54042 NANCY Cedex

à compléter et retourner à :

Direction Départementale des Territoires
de Meurthe et Moselle
Service Environnement-Eau-Biodiversité
CO 60025
54035 NANCY Cedex

Dossier suivi par : _____

Tél. domicile : _____

bureau : _____

portable : _____

Mèl : _____

Objet :

**REPLACEMENT DE CANALISATION GAZ "DN150 -1974-BLENOD-SAINT GOBAIN"
TRAVERSÉE ENTERRÉE DU RUISSEAU D'ESCH
À L'AVAL DU PONT DE LA RUE DU FORT DES ROMAINS À BLENOD-LES PONT-À-MOUSSON**

Référence : dossier Déclaration n° 54-2019-00025

Je soussigné _____

atteste que les travaux cités en objet ont été réalisés :

- conformément au dossier de Déclaration
 avec modification(s) au dossier de Déclaration

Description de(s) modification(s) :

fait à : _____ le _____

cachet - signature :

Pièces jointes (*facultatives* ex : photo(s), croquis, plan(s)...) :
